



Edito

Nous voilà de nouveau au terme d'une année. Une année inoubliable pour certains. Une année comme les autres pour la plupart d'entre nous. Une année préélectorale pour beaucoup. Un nouveau président de la République, un nouveau député, au printemps prochain. Guerres de personnes, batailles de partis, luttes au sein des partis. Petites phrases assassines. "Cuisine" politique. Chacune, chacun veut être en tête des sondages. On se bat pour être investi par ses pairs, on se mobilise pour trouver les parrainages indispensables. Il faut être le meilleur, même si pour cela il faut "démolir" son adversaire plutôt que de "construire" son programme ou argumenter ses convictions. Tout le monde voudrait être l'élu(e) du 6 mai ou du 17 juin prochain.

Une année de travaux aussi. Travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques sur l'axe rue principale, rue de la Nied, travaux en continuité des travaux d'embellissements réalisés l'année dernière, travaux qu'il faudra poursuivre pour faire disparaître à terme toutes ces toiles d'araignées disgracieuses qui enlaidissent nos rues. Travaux d'assainissement aussi pour les dernières maisons de notre village qui n'avaient pas le "tout-à-l'égout".

Gros travail de restauration de l'orgue de notre église paroissiale. Un instrument du XIXème siècle, partie intégrante de notre patrimoine communal et culturel que nous nous devons de transmettre en état aux générations futures. Travaux menés en étroite collaboration avec le Conseil de Fabrique qui grâce à votre générosité peut nous soutenir financièrement dans cette entreprise.

Nous voilà donc au seuil d'une année au programme bien chargé. Une année pour laquelle je vous présente à toutes et tous mes vœux de bonheur, de réussite et de bonne santé. Je vous souhaite à toutes et tous des fêtes de fin d'année joyeuses, cordiales et conviviales.

Voeux

Le Maire Les Adjointes et le Conseil municipal

vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous invitent à la cérémonie de présentation des voeux au maire qui se déroulera au foyer municipal le samedi 6 janvier 2007 à 20h00



Informations communales.....	p1
Club épargne.....	p7
ASCA.....	p8
Etre pompier.....	p9
APE.....	p10
ASSE.....	p10
Chorale paroissiale.....	p11
Récré à sons.....	p11
Informations pratiques.....	p12

Naissances

Simon Albert
 Nathan Schmitt
 Adam Becker
 Yorick Muller
 Mila Schang
 Lucas Albert
 Mathis De Gobbi
 Hadrien Guilbert
 Esteban Azambre
 Valentin Szablewski

Mariages

Clare Wooley et Jean-Pierre Clamme
 Anne Burgholzer et David Urbaniak (à Lachambre)
 Amandine Bert et Pierre Pittarello (prévu le 29.12.2006)

Décès

Marie Déru, née Senser
 Justine Sabato, née Pellegrino
 Georgette Gérard, née Kopp
 Jeanne Rouget, née Bousch
 Olivier Zinkiewicz
 Gérard Houpert

Repas des anciens

Le traditionnel "repas des anciens" de Lachambre et d'Altviller sera servi cette année au foyer d'Altviller le dimanche 25 février 2007. Des invitations personnelles seront adressées aux personnes concernées.

Vie municipale**Les élus visitent la forêt**

Le 23 Juillet les élus accompagnés de M Braussen, agent patrimonial de l'ONF, ont visité la forêt d'Altviller, notamment les parcelles 14 - 13 - 12 - 11 - 9 - 8 situées à gauche de la route menant à Holbach.

L'état général de la forêt est bon. Dans les parcelles 8 et 9 où les épicéas avaient été anéantis par la tempête du 26 décembre 1999, 8000 hêtres ont été plantés en 2001 mais la plupart ont beaucoup de mal à progresser à cause d'un envahissement permanent par les ronciers.

L'entretien de ce domaine devient indispensable et nécessitera de gros investissements à la commune afin de voir la forêt se régénérer efficacement.



On ne le sait pas toujours mais en Moselle et en Alsace, déclarer un changement de domicile est obligatoire. Ce sont trois ordonnances de 1883 prises pendant l'annexion allemande, qui obligent les mosellans et alsaciens à déclarer tout changement de domicile aux autorités locales. Les sanctions pénales encourues à l'époque ont certes été abrogées par un décret de 1919 mais il n'en reste pas moins l'obligation. Aujourd'hui, peu de mosellans et d'alsaciens s'y soumettent, essentiellement par manque d'informations. Même s'il apparaît que cette obligation est aujourd'hui désuète, elle facilite grandement la gestion communale, surtout dans les communes d'une certaine importance. Le législateur s'interroge même quant à l'étendre à toute la France.

Travaux 2006

Si en 2005 les travaux réalisés (place centrale, enfouissement des réseaux rue de l'église et rue de Romazières) étaient plus spectaculaires, ceux réalisés cette année n'étaient pas moins nécessaires.

D'abord les élèves du Cours Préparatoire ont vu le renouvellement de leur mobilier. La Commune, en collaboration avec l'enseignante, a opté pour un mobilier ergonomique de qualité. Les tables et les chaises sont en effet réglables et grandiront avec l'enfant.

L'école maternelle a, elle aussi, fait peau neuve. Le hall d'entrée, la salle de classe et la salle de repos ont repris des couleurs. Des couleurs gaies, claires adaptées aux lieux ont été choisies par le personnel enseignant et mises en œuvre par l'Entreprise Majcen de Saint-Avold..



Une classe repeinte



Un mobilier neuf

Prévisions travaux 2007

En 2007, le Conseil municipal prévoit de continuer son programme d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans la rue principale, la rue de la Nied et la rue des vergers.

L'étude et la maîtrise d'oeuvre ont été confiées à «Techni-Conseil» de Pont-à-Mousson et un technicien contacte depuis quelque temps déjà les riverains pour évaluer les détails des branchements.

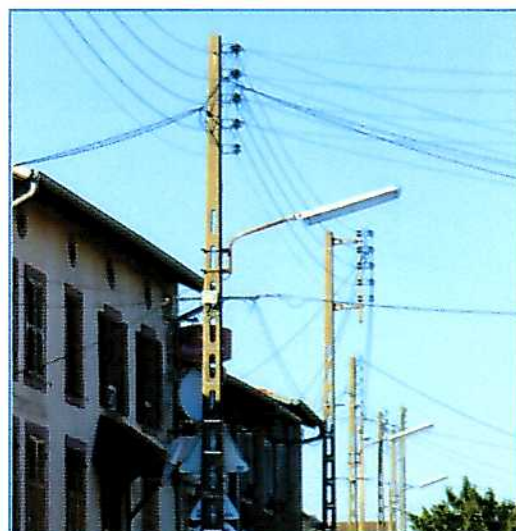
Ce projet sera subventionné par le S.A.C.R. (Schéma d'Aménagement des Communes Rurales), du Conseil Général de la Moselle) et le Plan d'Accompagnement de Projet (P.A.P.) de la Régie des Transports Electriques (R.T.E.). Subvention liée à la construction de la ligne électrique de Vigy à Marlenheim, qui passera sur le territoire communal.

Les travaux pourraient démarrer au printemps.

D'autres part, le Syndicat d'Assainissement des 3 Vallées prévoit également en 2007 de raccorder la Commune d'Altwiller et celle de Lachambre à la station d'épuration intercommunale de Folschviller et de réaliser le «tout-à-l'égout» pour les quelques maisons de la rue de la Nied et de la rue de Valmont qui ne sont pas encore branchées au réseau. La rue de Romazières, la rue de la nied, la rue principale, la rue de Valmont seront concernées par ce chantier.

La Commune et le Syndicat d'Assainissement étudient la possibilité de synchroniser les deux chantiers.

En 2007, les riverains des rues concernées par ces travaux vont donc connaître quelques désagréments. D'avance, nous nous en excusons, mais.... Il faut savoir souffrir pour être belle.



Une toile d'araignée à dépeussierer..

Commémoration de l'Armistice

Depuis maintenant plus de trente ans, les Anciens Combattants et les Anciens d'Afrique Française du Nord (UNC et UNCAFN) de Saint-Avold et des environs perpétuent le devoir de mémoire en se retrouvant à Altviller le dimanche précédant le 11 novembre pour leur Journée du Souvenir. D'autres associations patriotiques des environs se joignent régulièrement à eux.

La Municipalité s'associe à cette manifestation pour la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. La présence de nos Sapeurs-Pompiers et de nos Mineurs, avec leurs drapeaux, contribue à donner plus de sens encore à cette cérémonie.

Cette année donc encore, le dimanche 5 novembre, après une messe pour la Paix célébrée en l'église paroissiale, les autorités

civiles et militaires se sont retrouvées au Monument aux Morts. M. François Hardy, maire, avec M. André Wojciechowski, Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien et M. Etienne Andrès, Président de l'UNC-UNCAFN avec M. Hubert Bousser, Président des Anciens du Génie et des Transmissions ont déposé chacun une gerbe avant la minute de silence et avant une remise de médailles et de distinctions à des Anciens Combattants.

Un vin d'honneur a rassemblé les participants au Foyer.



Les autorités pendant la minute de silence

Village fleuri

Les lauréats 2007

Cette année encore vous avez contribué à rendre notre village le plus accueillant possible en étant de plus en plus nombreux à fleurir vos maisons. Le choix du jury devient de plus en plus difficile .

Comme les années précédentes, un jury composé d'élus de Guenviller, de Valmont et de Folschviller a noté vos réalisations.

Les lauréats, Danielle et André Albert, Marguerite et Gérard André, Germaine et Antoine Bischoff, Lucienne et Jean-Paul Bourdeaux, Monique et Adolphe Bousser, Francine et Angelo Dormio, Béatrice et Jean-Luc Henrion, Elisabeth et Gilles Mathieu, Huguette Priester et Gérard Houpert, Bernadette et Alphonse Zinkiewicz ont été récompensés lors d'une réception en mairie le 17 novembre dernier.



Les lauréats





Objets encombrants ménagers

On comprend sous cette dénomination tous les objets volumineux provenant exclusivement d'usage domestique qui, par leur nature, leur poids ou leur dimension, ne peuvent pas être collectés dans le cadre des ordures ménagères.

Déchets encombrants ménagers acceptés :

- Cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs, aspirateurs, machines à laver, téléviseurs, matériel hi-fi.
- Tables, chaises, portes sans verre, canapés, fauteuils, bureaux, chevets, commodes, salons de jardin, parasols, armoires démontées, planches de placard, sommiers, lits.
- Radiateurs, chaudières démontées, cumulus, ballons d'eau chaude, chauffe-eau, lavabos, baignoires, bacs à douches, bidets.
- Fourneaux, poêles à mazout (réservoirs vides), fûts et bidons (vides), vélos, poussettes, landaus, tables à repasser, jouets, articles de cuisine, articles de sport, tapis.

Déchets encombrants ménagers non acceptés :

- Ordures ménagères (à présenter lors de la collecte en bacs roulants, le mercredi).
- Déchets industriels, commerciaux, agricoles et artisanaux .
- Déchets provenant des travaux publics et artisanaux : déblais, gravats, décombres, plâtres, sacs de ciment, parpaings (à porter par vos soins en déchetterie).
- Déchets spéciaux : Bouteilles de gaz, produits chimiques, solvants, peintures, batteries automobiles, bidons d'huile,... (à porter par vos soins en déchetterie).
- Déchets divers : Pneumatiques, carcasses ou pièces détachées de véhicule, fils de fer, palettes en bois, portes de garage, verre, glaces, vêtements,... (à porter par vos soins en déchetterie).
- Déchets végétaux : souches d'arbres, tontes de gazon, branchages, tailles, feuilles, abattage d'arbres. (à porter par vos soins en déchetterie).

Le dépôt est limité à 3 M³ maximum par habitation et selon les dimensions et poids suivants :

- Poids maximum par objet : 100 kilos
- Longueur maximale par objet : 2 mètres
- Volume maximum par objet : 1,5 M²

La collecte d'objets encombrants ménagers a lieu tous les 2^{ème} Mercredi du mois, reporté si férié

Restauration de l'orgue

Plus que jamais la restauration de l'orgue de notre église paroissiale est à l'ordre du jour.

Le dossier avance. Le Conseil général de la Moselle a accordé une subvention de 35%. Le maximum espéré.

Le Conseil de Fabrique et le Conseil municipal se sont réunis ensemble, en présence de M. Helleringer, de l'Entreprise ARTI'Z de Zarbeling, facteur d'orgues, recommandé par l'Agence Départementale de l'Orgue. M. Helleringer a longuement présenté les travaux indispensables, les travaux nécessaires et les travaux optionnels.



Ils étaient nombreux le 15 août...

Le 29 novembre, le Conseil municipal a pris la décision d'inscrire le projet à son budget primitif 2007. Les travaux envisagés s'élèveront à 54.721€ HT. La subvention du Conseil général sera donc de 19.152€ et à ce jour, le Conseil de Fabrique est en mesure de participer à hauteur de 27.000€, participation qui pourrait être revue à la hausse au moment du règlement, en fonction des manifestations futures encore envisagées. Le solde sera pris en charge par la commune qui avancera aussi la TVA, 10.725€. Les travaux pourraient débuter en mai 2007.

Le 15 août dernier vous avez encore été très nombreux à vous retrouver à la Ferme Guerber pour le « Barbecue à la Ferme » que nous y avons organisé pour la 3^{ème} année consécutive.

La météo était plus clémente que l'année dernière et l'ambiance s'en est ressentie. Le bénéfice de cette journée a été de 2.356€.

Le Conseil de Fabrique a reconduit cette année encore sa vente de biscuits de Noël, confectionnés par des bénévoles. Un excellent accueil a été réservé à nos vendeuses, le bénéfice est de 1056 €.

Fête du village

Nous tenons à remercier tout particulièrement les personnes qui ont honoré par leur présence les festivités du week-end de la fête du village.

La soirée Périgourdine du samedi soir se fit à guichet fermé.

Les plus jeunes ont profité pleinement du retour en force des manèges, calèches et autres animations.

La «Kirb» mobilise toujours autant, surtout le mardi soir qui, chaque année, fait renaître le «Remy» pour ne pouvoir que mieux l'immoler par le feu.

Nous avons été nombreux à assister à ce spectacle et tout aussi nombreux à nous réunir autour du très plébiscité « Schwin's käs »

Encore merci à tous !

Rendez-vous l'an prochain, c'est grâce à votre présence que seront renouvelées ces festivités.

En attendant, nous vous souhaitons à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Assemblée générale



Suite à l'assemblée générale du 3 novembre, le comité de l'ASCA a été renouvelé

Présidente d'honneur :	Suzanne ROUGET	Activités	Horaires
Président :	Wilfried WEYRATH	Peinture	Lundi à 14h30 Mardi (tous les 15 jours) à 20h00
Vice président :	Serge MULLER	Country	Lundi à 20h00
Trésorier :	Fernand BIEGEL	Patchwork	Mardi (tous les 15 jours) à 20h00
Trésorier adjoint :	Michel GERARD	Gymnastique	Mercredi à 20h00
Secrétaire :	Roland HELLERINGER	Club des aînés	Jeudi à 14h00
Secrétaire adjoint :	Alain GERARD	Yoga	Jeudi à 19h45
Assesseurs :	Liliane STREIFF Bernard HARDY Jean-Claude HEYMES	Art floral	1 vendredi par mois (suivant calendrier) à 20h00

L'activité ping-pong ne demande qu'à redémarrer, elle pourrait avoir lieu le mercredi après midi de 16h00 à 18h00. Avis aux amateurs, une première séance aura lieu le 10 janvier pour prendre contact.

Manifestations 2006 - 2007

- En mars, une soirée dansante à thème, avec repas, déguisements.
- Le 1er mai, notre traditionnelle marche de printemps avec un repas à la clé.
- En juin, tout le village jouera au Foot, sous le soleil, préparez-vous déjà pour ce nouveau tournoi.
- En 2007, la fête d'été aura enfin lieu le 14 juillet, le feu d'artifice n'en sera que plus beau.
- Octobre verra le Kirve Rémy hanter la fête du village.
- Novembre apportera le Beaujolais Nouveau (à consommer avec modération).
- Et en décembre le foyer ouvrira à nouveau ses portes pour une bourse aux jouets.

Vous voulez louer le foyer pour une fête de famille, un événement ?

Alors adressez-vous à : M. Fernand BIEGEL tél.: 03 87 92 88 36
M. Alain GERARD tél.: 03 87 91 26 32

Toutes ces informations, et bien d'autres vous attendent sur le site de l'ASCA à l'adresse suivante : <http://asca.altviller.free.fr>

jeunes sapeurs pompiers : la relève

Je m'appelle Jean-Philippe MOTA j'ai 15 ans et je suis dans les JSP (jeunes sapeurs-pompiers) à Freyming Merlebach depuis 3 ans.

Comme disait Guillaume dans son article on à tous un rêve d'enfant en voyant les camions rouges, mais mon rêve est devenu réalité et je souhaiterai faire pompier professionnel comme métier.

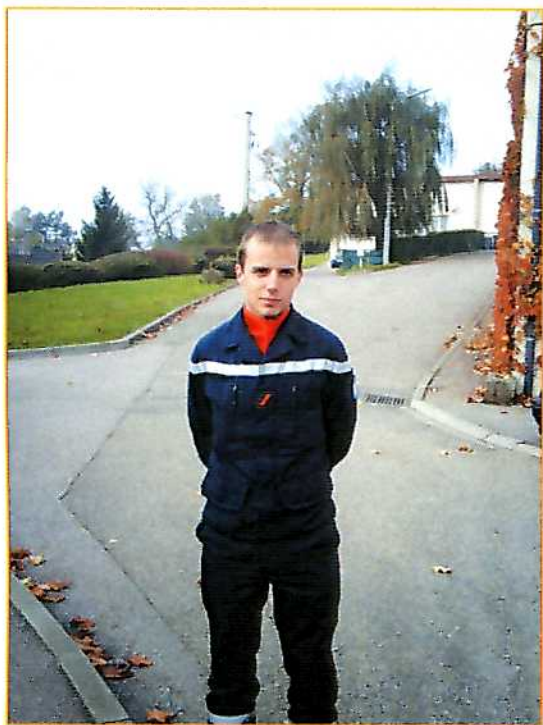
Si je suis dans les JSP c'est aussi grâce à mon père car il est dans les pompiers et il me raconte ses interventions.

Si tout va bien j'intégrerai le corps des sapeurs-pompiers d'Altviller en tant que pompier volontaire dans 1 an.

Les pompiers c'est une passion pour moi. Tous les mercredi c'est un honneur pour moi de porter les habits des pompiers.



Nouvelles recrues



Le sapeur 1 classe Renaud BOUSSER du centre de secours d'ALBESTROFF vient de rejoindre le centre d'Altviller depuis le mois d'Octobre 2006, on lui souhaite la bienvenue au sein du corps local.



Après avoir passé plusieurs années comme JSP Guillaume BROQUARD vient de réussir son examen et va intégrer le corps local au 1 janvier 2007 Félicitations et bienvenue dans la grande famille des soldats du feu.

Pour l'année 2005-2006, l'Association des Parents d'Elèves a été présente auprès des écoles des deux communes tant dans la représentation au sein des conseils d'écoles qu'en terme de gestion de la vie scolaire au sens élargi.

Notre association a ainsi pu assurer différents rôles, privilégiés pour la collectivité, à savoir :

- commande et distribution des fournitures scolaires, au choix des parents,
- organisation d'un Loto-Quine à Altviller,
- participation à la fête de la Saint Martin par l'organisation de la restauration et vente de boissons,
- organisation de la Saint Nicolas,
- plusieurs subventions versées aux classes, à l'accueil péri-scolaire ainsi qu'au Conseil de Fabrique pour la réalisation de projets.,
- accompagnements des enfants par les mamans lors des rencontres sportives et pédagogiques interscolaires,
- certains membres de l'association participent tout au long de l'année, à l'encadrement scolaire, notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'outil informatique et de la bibliothèque,
- organisation d'une fête de carnaval.

Pour cette année, nous avons déjà participé à la fête de la Saint-Martin et à la venue de Saint-Nicolas dans les écoles. De nombreux projets sont encore à venir.

Lors de l'Assemblée générale, un nouveau comité a été élu pour l'année 2006-2007 :

Isabelle DIDIER (Présidente), Myriam LUC (Vice-Présidente), Christine ZIMNY (Trésorière), Christine BOUSSER (Trésorière Adjointe), Piera CHIGHINE (Secrétaire), Céline ALBERT, Huguette BOUSCH, Christine CECCHI, Murielle DORNINGER, Tulio LANZEROTI, Marie-Laure LUDMANN, Valérie LUDMANN, Nicole MARCUS, Laurent STOSSE (Assesseurs).

ASSE

L'ASSE (Association Socio-Sportive et Educative) d'Altviller est encore, cette année, très active auprès des écoliers.

A déjà été proposé :

- Le spectacle Sténopsis « La sorcière des marais » le 17 novembre,
- Une rencontre USEP le 14 novembre où les élèves ont accueilli l'école de Laning pour des jeux d'oppositions et de danses.
- Le Saint-Nicolas est passé le 16 décembre pour nos enfants sages.

A venir :

- Le spectacle de marionnettes à fils avec la troupe Mariska « Aladin » le 23 janvier 2007,
- Carnaval le 27 février,
- Une Fête de printemps le 24 mars avec des danses par les enfants ainsi qu'une petite vente d'objets,
- La Fête des Mères le 1^{er} juin,
- La sortie de fin d'année aura lieu à Amnéville le 5 juin,
- La Fête de la Musique le 23 juin au foyer d'Altviller avec les classes de Lachambre (spectacle et exposition de la maternelle),
- Deux sorties USEP : le 10 mai à Laning pour un parcours de santé et le 14 juin la journée Athlétisme et marche à Leyviller.

Prenez note de ces rendez-vous et nous espérons vous voir nombreux pour encourager et applaudir nos artistes en herbes.

Chorale paroissiale

C'est en l'église de Vahl-Ebersing que la traditionnelle Sainte Cécile fût célébrée avec l'ensemble des choristes de notre Communauté de paroisses Notre Dame de Vahl. La journée débuta par une animation de messe par les choristes en l'honneur de leur sainte patronne. Puis tous ces choristes se réunirent autour d'une bonne table, le tout en musique bien entendu.

En 2006 deux nouvelles voix se sont rajoutées au groupe, avis aux amateurs pour 2007 ! Nous vous attendons avec grand plaisir.

Le dimanche 10 décembre nous avons participé à un concert donné en faveur du Liban en l'église de Vahl les Lanning avec la participation des chorales "Rayionnance" de Saint-Avold et "Cantilère" de Sarralbe.

Nous préparons dès maintenant de nouvelles manifestations pour 2007.



Récré à sons



Apéritif-concert offert aux habitants d'Altviller Lachambre et autres communes environnantes le 25 juin dernier au foyer culturel d'Altviller.

Remerciements à la municipalité et l'ASCA qui ont permis avec l'engagement de tous les choristes et de leur chef, une manifestation sympathique et néanmoins de qualité pour un auditoire attentif et conquis.

Les répétitions se déroulent pour l'instant les lundis soirs de 20h à 22h au foyer de Lachambre et nous recherchons toujours des choristes hommes, basses ou ténors.

Numéros utiles

**Les permanences en Mairie (Tél : 03 87 92 06 54 - Fax : 03 87 92 55 84)
courriel : mairie.altviller@wanadoo.fr**

Lundi et vendredi : 14 h 00 à 16 h 00
Lundi et mercredi : 19 h 00 à 20 h 00

Heures d'ouverture des services du Cadastre à Forbach - 1, rue Félix Barthe

Du lundi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et le mardi de 14 h 00 à 17 h 00 sur rendez-vous

Sous-Préfecture de Forbach - 11, rue général Passaga

Cartes grises : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 15 h 30, fermé le dernier jour ouvrable du mois.
Autres services : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 45.

Quelques permanences à la Mairie de Saint-Avold

Sécurité sociale

Le mardi et le vendredi de 8 h 00 à 11 h 30

Caisse d'allocation Familiale

Le mercredi de 9 h 00 à 11 h 30

Conciliateur Mr Gaston Loeffler

1er et 3ème lundi du mois de 9 h 00 à 12 h 00

Assistance sociale

Le vendredi de 9 h 00 à 11 h 00

CRAV (Caisse de retraite)

Le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et sur rendez-vous (Tél.Indigo 0 825 05 42 09)

Service des Impôts

Impôts sur le revenu : 20 rue du Lac à St-Avold : Tous les jours sauf le week-end de 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 00 à 16 h 00 et sur rendez-vous.

Taxes foncières et taxes d'habitation : 1 rue Félix Barth à Forbach : Idem impôts sur le revenu

Perception : 13 avenue Clémenceau à St-Avold : Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Quelques n° de téléphone utiles

Service médical d'urgence : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 03 87 92 10 17

Syndicat des eaux : 03 87 92 69 73

Syndicat d'assainissement : 03 87 94 67 98

E.D.F : Service dépannage 24/24 : 08 10 33 30 57

Presbytère : 2, rue Vahl à Laning, Abbé Sébastien Douvier.

Tél. et fax. : 03.87.90.98.41 Portable : 06 80 85 68 23 courriel : laningparoisse@wanadoo.fr

Ordures ménagères

Ramassage hebdomadaire :

Déchets courants : Le mercredi (poubelles hermétiques) reporté si férié

Déchets recyclables : Le vendredi (sacs plastiques transparents) annulé si férié

Ramassage des objets encombrants : Le deuxième mercredi du mois reporté si férié

Déchetterie intercommunale de Valmont : Demander le badge d'accès en mairie

Heures d'ouverture : Lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

"Altviller" est un bulletin municipal gratuit édité par la mairie à 280 exemplaires

Directeur de rédaction : François Hardy,

Rédaction et mise en page : Jean-Luc Henrion, Jean-Pierre Matz, François Hardy et Sébastien Albert

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles (y compris les droits photographiques).